

**ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE**

RESTRICTED
GATS/SC/42/Suppl.2
28 juillet 1995

(95-2220)

Commerce des services

INDE

Liste d'engagements spécifiques

Supplément 2

(Seul le texte anglais fait foi)

Le texte ci-joint remplace la section relative au mouvement des personnes physiques qui figure aux pages 1 à 4 du document GATS/SC/42.

INDE - LISTE D'ENGAGEMENTS SPECIFIQUES

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
I. ENGAGEMENTS HORIZONTAUX			
TOUS LES SECTEURS INCLUS DANS CETTE LISTE	<p>3) Lorsque le partenaire dans une coentreprise est une entreprise du secteur public ou une entreprise d'Etat, l'accès aux marchés sera accordé de préférence aux fournisseurs/sociétés de services étrangers qui offrent les meilleures conditions pour le transfert de technologie</p> <p>4) Non consolidé sauf pour ce qui concerne les mesures mentionnées sous "accès aux marchés"</p> <p>a) <u>Personnes en voyage d'affaires</u></p> <p>Personnes qui se rendent en Inde aux fins spécifiées sous i) ou ii) ci-dessous et qui ne reçoivent pas de rémunérations de sources établies en Inde:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) pour la négociation d'affaires ou ii) pour préparer l'établissement d'une présence commerciale en Inde 		

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés		Limitations concernant le traitement national	
				Engagements additionnels
	<p>a) Le séjour de ces personnes est limité à 90 jours</p> <p>b) <u>Personnes transférées au sein de leur société</u></p>	<p>Dirigeants, personnels d'encadrement et spécialistes déjà employés par une personne morale d'un autre Membre durant au moins un an avant la date de leur demande d'admission en Inde et transférés dans une succursale, un bureau de représentation ou une personne morale que possède ou contrôle la personne morale qui les emploie</p>	<p>Les personnels d'encadrement sont: des personnes qui dirigent une succursale ou bien un ou plusieurs départements, ou qui supervisent ou contrôlent le travail d'autres superviseurs, professionnels ou cadres et sont habilitées à recruter ou licencier du personnel et à exercer un pouvoir discrétionnaire pour les activités courantes</p>	

INDE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national		
	<p>Les dirigeants sont: des personnes qui occupent des positions élevées à l'intérieur d'une personne morale, y compris une succursale, et qui sont chargées principalement d'en diriger la gestion, disposent d'un large pouvoir de décision et soit sont des membres du conseil d'administration, soit reçoivent des directives du conseil d'administration ou de l'assemblée générale des actionnaires</p> <p>Les spécialistes sont: des personnes qui possèdent des qualifications élevées et des connaissances approfondies en rapport avec les activités de l'organisation ou concernant ses travaux de recherche, son équipement, ses techniques ou sa gestion et qui peuvent comprendre des personnes qui appartiennent à des organisations professionnelles agréées</p> <p>Le séjour de ces personnes est limité à cinq ans</p>			Engagements additionnels

INDE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
		Limitations concernant le traitement national		
	c) <u>Professionnels</u>	<p>Personnes physiques qu'engage une personne morale établie en Inde dans le cadre d'un marché de services afin de rendre des services professionnels pour lesquels elles possèdent les diplômes universitaires et les qualifications professionnelles nécessaires ainsi que trois ans d'expérience dans les domaines des sciences physiques, de l'ingénierie ou d'autres sciences naturelles</p> <p>Le séjour de ces personnes est limité à un an et pourra être prolongé de trois mois au plus sur autorisation</p>		Engagements additionnels